

Franche-Comté, Jura  
La Chaumusse  
Pont de Lemme

## **panneau de signalisation (panneau de danger : passage à niveau muni de barrières)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IM39002207  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2008  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : panneau de signalisation  
Précision sur la dénomination : panneau de danger  
Appellations : passage à niveau muni de barrières

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en écart  
Emplacement dans l'édifice : maison de garde-barrière et passage à niveau n° 23

### **Historique**

Ce panneau de signalisation routière (codifié A7) a été fabriqué dans le troisième quart du 20e siècle. Signalant un danger, en l'occurrence un passage à niveau muni de barrières, il est instauré en 1946 (avec encadrement bleu et fond beige). Suite à la circulaire du 19 janvier 1952, il adopte un listel rouge étroit, correspondant à son aspect actuel. Une évolution formelle aura lieu à l'issue de la Convention de Vienne (sur l'harmonisation de la signalisation routière internationale), du 8 novembre 1968 : le listel rouge sera plus large et le fond blanc.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

### **Description**

Le panneau est implanté sur un chemin rural à proximité du passage à niveau n° 23. Il se compose d'une plaque métallique en forme de triangle équilatéral, de 70 cm de côté, pointe vers le haut, de couleur beige avec encadrement rouge, sur laquelle est peinte (en bleu) une barrière. Ce panneau annonce un passage à niveau de 1ère catégorie, c'est-à-dire un passage public "ouvert à la circulation de l'ensemble des usagers de la route" et muni de barrières. Il surmonte deux panonceaux rectangulaires. Le premier (M9z), horizontal, porte l'inscription "Signal automatique": le PN 23, à signalisation automatique lumineuse et sonore (SAL 2), est en effet muni de deux demi-barrières alors que le panneau signale un "Passage à niveau muni de barrières à fonctionnement manuel lors du passage du train". Vertical, le second est une balise (J10), barrée d'une barre oblique rouge et annonçant que le passage se trouve à 50 m environ.

### **Éléments descriptifs**

Catégorie(s) technique(s) : patrimoine ferroviaire, industrie de construction mécanique et de petite métallurgie

Inscriptions & marques : inscription technique (peint)



## État de conservation

en service

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

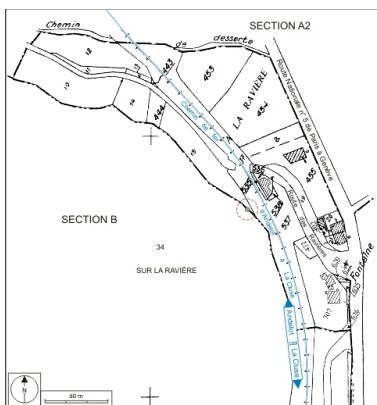
## Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/gtrudov/IM39002207/index.htm>

## Illustrations



Carte et schéma de localisation.  
Carte topographique, IGN, 2000,  
dalle F087\_049, échelle 1:25 000.  
Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.  
Dess. André Céréza  
IVR43\_20093900022NUDA



Plan de situation. Extrait du  
plan cadastral informatisé,  
2008, section B, échelle 1:2000.  
Dess. André Céréza  
IVR43\_20093900038NUDA



Vue d'ensemble.  
Phot. Yves Sancey  
IVR43\_20043900229ZA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

présentation de la commune de La Chaumusse (IA39001305) Franche-Comté, Jura, La Chaumusse

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

le mobilier de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IM39002224) Franche-Comté, Jura, Jura

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine





Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 2000, dalle F087\_049, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

IVR43\_20093900022NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

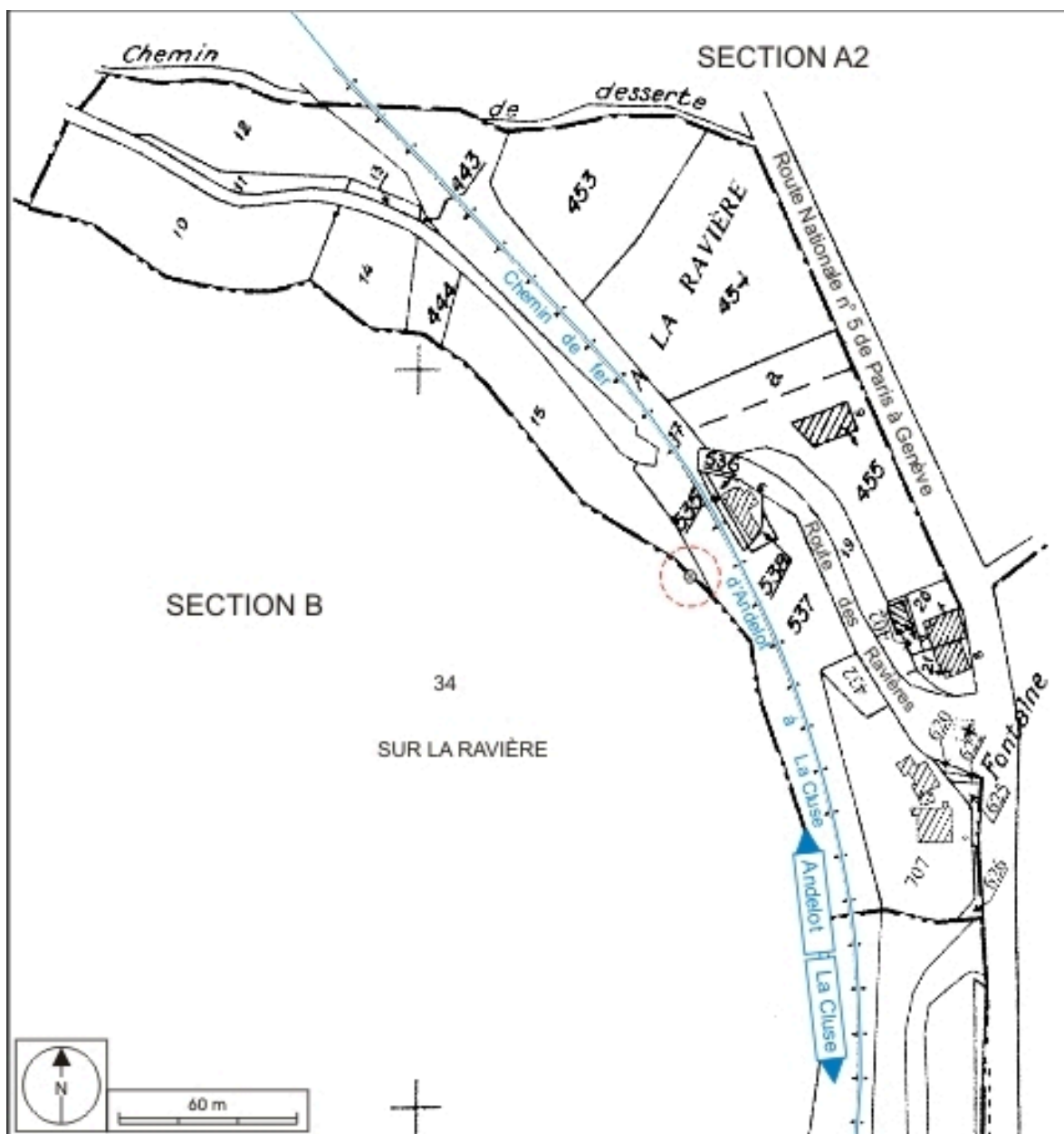
Date de prise de vue : 2009

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/25 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; SCAN 25 (c) IGN - 2008, Licence n° 2008CISE29-68

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2008, section B, échelle 1:2000.

IVR43\_20093900038NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2009

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/2 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue d'ensemble.

IVR43\_20043900229ZA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2004

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation